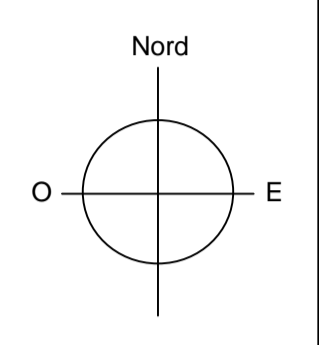
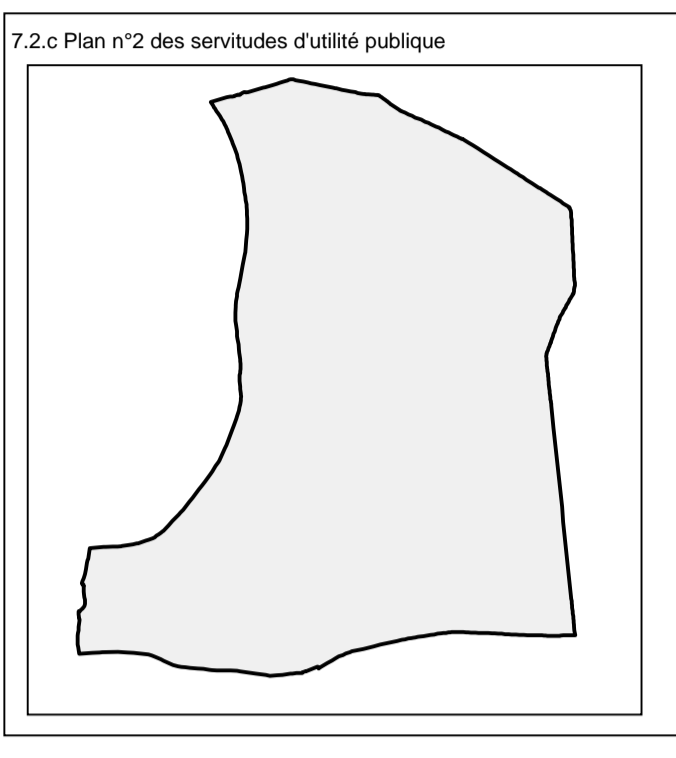


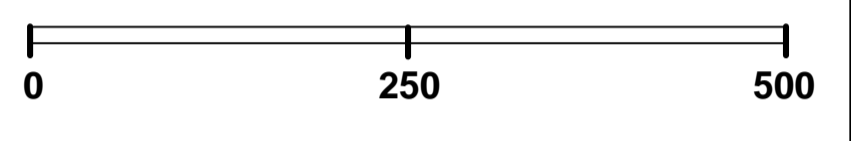
7.2.c Plan n°2 des servitudes d'utilité publique

Echelle: 1/5 000°



Elaboration du PLU	Prescription	Arrêt	Mise à l'enquête	Approbation
Mise à jour n°1 du PLU	12/04/2012	11/12/2018	31/08/2020	10/12/2020
Mise à jour n°2 du PLU				22/03/2021
				27/10/2021

Atelier d'Urbanisme Michel LACROZE et Stéphanie VERNIER
8 place de la Poste - Résidence Saint Marc
30131 PIGNAT
atelier@lacroze.fr



Légende

Servitude A3 de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement

--- Canal de Crillon

Servitude A4 de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux

--- Roubine de Morières-Cassagne

Servitude AR3 correspondant aux zones et polygones d'isolement autour des magasins et établissements servant à la conservation, la manipulation ou la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs

▨ Polygone d'isolement autour d'EURENCO (Sorgues)

Servitude EL2 de défense contre les inondations

▭ Plan de surface submersible (PSS) de la Vallée du Rhône

Servitude EL3 de halage et de marche-pied

--- Servitude instituée le long des berges naturelles du Rhône

Nota : la représentation graphique des servitudes d'utilité publique est donnée à titre indicative. Pour consulter les documents opposables, se reporter aux plans de chaque gestionnaire dans la liste des servitudes d'utilité publique (pièce 7.2.a)

